230021 - Que faut-il retenir de la parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui): « Récitez le Coran car il viendra intercéder pour ses compagnons.»?

question

L'imam Mouslim a rapporté d'après Abou Oumamah al-Bahili (P.A.a) que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur vous) a dit: « Récitez le Coran car il viendra intercéder pour les compagnons. Récitez les Deux Splendides: la Vache et la Famille d'Imaran ,etc.» Que signifie le terme *iqraoo*? S'agit-il de la récitation de mémoire ou de la lecture?

la réponse favorite

Louange à Allah.

L'impérative que traduit l'expression *iqraoo al-qouraan* implique la lecture et la récitation. « Les bénéficiaires de l'Intercession sont ses lecteurs. » Extrait de *at-Tayssir* , un commentaire de *al-Djaamee as-Saghiir* par al-Manawi (1/193) On entend par là la lecture assidue selon l'indication de l'expression *ses compagnons* car votre compangon est celui qui demeure avec vous.

On lit dans les avis de la Commission Permanente / Deuxième Recueil (3/125): « Nul doute que celui qui lit le Coran et en applique le contenu notamment les dispositions , et continue de le lire avec soin au point de le maîtriser, obtiendra l'agrément d'Allah et Son paradis. Il accédera à ses milieux supérieures aux côtés des nobles Voyageurs et pieux. Certes, le Coran, défendra ses compagnons qui l'auront appliqué. Peu importe qu'ils le lisent dans un livre ou le récitent de mémoire. Ceci s'atteste dans ce que l'Imam Mouslim a rapporté d'après Abou Oumamah al-Bahili en ces termes: « J'ai entendu le Messager d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) dire: «Récitez le Coran car il viendra intercéder pour ses compagnons. »

La seule lecture du Coran ne suffit pour bénéficier de son intercession car il faut en plus

l'appliquer comme l'indique l'autre hadith rapporté par Mouslim (805) selon lequel le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « Au jour de la Résurrection , on amènera le Coran et les siens qui l'appliquaient, précédés par les sourates La Vache et la Famille d'Imran qui apparaîtront comme deux nuages ou amas de nuages noirs séparés par le Levant ou comme deux groupes d'oiseaux en rangées, en vue de défendre leur compagnon. »

On lit dans *Mirqaat al-mafaatiih*, un commentaire de *Mishkaat al-massaabiih* (4/1461): « Ceux qui l'appliquaient. » indique que celui qui lisait mais n'appliquait pas ne fait pas partie des gens du Coran et que celui-ci n'intercèdera pas en leur faveur . Au contraire, il plaidera contre eux.

Cheikh Ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « La parole du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui): «Récitez le Coran car il viendra intercéder pour ses compagnons.» Rapporté par Mouslim dans son Sahih. Ses compagnons sont ceux qui l'appliquent comme l'indique l'autre hadith: « Au jour de la Résurrection , on amènera le Coran et les siens qui l'appliquaient , etc. » Extrait de *Madjmou fatawa* Ibn Baz (8/156)

Ce qui précède ne signifie point que l'on ne doit pas veiller à mémoriser le Coran car celui qui maîtrise le Coran possède un avantage sur les autres comme l'indiquent les textes (religieux). Voir à toutes fins utiles la réponse donnée à la question n°14035 et la réponse donnée à la question n°20803.

Allah le sait mieux.